



www.mrepaca.fr

Le site des filières d'élevage en
Provence Alpes Côte d'Azur



MAISON RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE

570 Avenue de la Libération
04100 MANOSQUE

Email : mre@mre-paca.fr

☎ 04 92 72 56 81



LA MAISON RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

« Un outil pour le développement des filières d'élevage »

La Maison Régionale de l'Elevage a été créée par les responsables professionnels de l'élevage de la région. Association loi 1901, elle fédère près d'un centaine d'organismes liées aux filières des productions animales.

Elle résulte de la volonté de la profession de se doter d'un interlocuteur régional unique pour les filières d'élevage ayant vocation à définir, mettre en place et coordonner les programmes d'actions de ces filières.

La construction de la MRE illustre la volonté professionnelle de coordonner et d'harmoniser les politiques des différentes filières d'élevage à l'échelon régional. Elle vise à en optimiser et rationaliser les moyens mis en œuvre et à développer une approche transversale des problématiques.

La MRE a en premier lieu une mission de définition des politiques de développement de l'élevage régional en lien avec la profession, l'administration et les collectivités territoriales. Son Conseil d'administration est représentatif des différentes productions animales et de leurs acteurs, ainsi que des territoires de la région.

Son positionnement à l'interface des domaines de l'économie, de la technique et du développement en fait l'interlocuteur privilégié pour les questions du développement des productions animales.

Par ailleurs, elle a aussi vocation à permettre l'exploration de domaines nouveaux par le développement de la réflexion prospective.



Résonances
le bulletin
des filières d'élevage en
Provence Alpes Côte d'Azur



Les Missions de la MRE



• **L'animation des filières d'élevage** : son cœur de métier est la définition des politiques de développement et l'animation des filières d'élevage. Elle a un rôle de coordination des différents organismes impliqués dans les programmes. Elle s'appuie à la fois sur les organismes du développement, les organismes techniques, les groupements et associations de producteurs et les syndicats spécialisés.



• **La coordination des programmes d'appui technique aux éleveurs** (appui technique individuel ou collectif). Elle définit les actions, propose les arbitrages financiers et anime les dispositifs : formations des équipes techniques, synthèse régionale des résultats.

• **La coordination des références et de l'expérimentation** (en partenariat avec l'Institut de l'Élevage) s'insère dans le cadre du programme PRDA régional références et des dispositifs régionaux et nationaux de références et d'expérimentation. Un comité de pilotage chargé de définir les politiques d'acquisition de références technico-économiques en élevage.

• **Une mission d'études de prospective et d'expertise sur les filières d'élevage.**

• **L'accompagnement des associations d'éleveurs, coopératives et entreprises** (abattoirs, entreprises de commercialisation de viande, laiteries, etc...) et l'organisation économiques des filières.

Une partie de ses actions est conduite sous forme de prestations (organisation, qualité, technique, réglementation, appui aux montages de projets...). Cette vocation économique s'exprime par la section économique, composée des coopératives et entreprises. La MRE joue un rôle d'expert pour tout ce qui concerne les projets liés aux filières d'élevage régionales.

• **Le développement d'actions transversales d'intérêt multi-filières.** Il s'agit notamment de la communication vers les éleveurs, les organismes du secteur de l'élevage, mais aussi le grand public. Il s'agit aussi de la formation, de l'animation des filières d'élevage biologique, de l'implication dans les politiques des territoires et des actions de coopération internationale.

• **La mission d'Organisme de Sélection pour la génétique ovine** (OS Races Ovines du Sud-Est). La MRE est agréée Organisme de Sélection pour les schémas génétiques des races ovines Mérinos d'Arles, Préalpes du Sud et Mourérous.



Les politiques de partenariats

Des partenariats multiples ont été construits avec des organismes nationaux ou régionaux du secteur de l'élevage afin de mener à bien ces missions. Ces partenariats font l'objet de conventions.



Le Conseil d'Administration

Il est composé de 29 administrateurs et présidé par Dominique GUEYTTE, éleveur ovin à Rosans (05), membre du Bureau de la Chambre Régionale d'Agriculture.

Collège Chambres d'Agriculture :
3 représentants

Collège des organismes qualité et valorisation des produits :
2 représentants

Collège des organismes techniques:
2 représentants

Section bovine : 4

Section ovine : 8

Section caprine, brebis lait et fromagers fermiers : 4

Section porcine : 2

Section équine : 2

Section économique Et interprofession : 2

Le Bureau

Il est composé de 8 membres

Président : Dominique GUEYTTE (ovin viande)

Vice-Présidente : Brigitte CORDIER (ovin lait)

Trésorier : Olivier PASCAL (bovin viande)

Secrétaire : Denis EYRAUD (porcin)

Membres :

François ATGER (équin)
Nicolas PERRICHON (ovin viande)
Frank DIENY (ovin viande)

La composition de la MRE

Elle est composée d'organismes personnes morales ayant un lien direct ou indirect avec le secteur de l'élevage, répartis dans les collèges suivants :

- Chambres d'Agriculture de la région,
- Coopératives et associations d'éleveurs dans les secteurs de la production laitière et de la viande,
- Organismes techniques et sanitaires,
- Organismes qualité et valorisation des produits,
- Syndicats spécialisés (fédérations départementales ovines, syndicats caprins),
- Entreprises (laiteries, artisans fromagers, entreprises de commercialisation de viande, salaisonnières, abattoirs).

Les sections spécialisées

Les sections spécialisées : section ovine, bovine, caprine-brebis lait et fromagers fermiers, porcine, équine et section économique sont les outils opérationnels chargés de la définition des programmes d'actions et de leur mise en œuvre.

Elle sont composées de représentants des organismes intervenant dans la filière considérée. Chaque section définit son programme annuel d'activité dans la limite des moyens financiers alloués. Elle est ensuite chargée de la mise en application du programme d'action.

Les Présidents des sections

Ovins : Dominique GUEYTTE
Bovins : à désigner
Porcins : Denis EYRAUD
Caprins : Brigitte CORDIER
Equins : François ATGER
Economique : Frank DIENY

Des commissions techniques

- Comité de pilotage Régional des réseaux de références et expérimentation
- Comité de pilotage interrégional de la génétique ovine (OS ROSE)
- Commission régionale produits fromagers fermiers (EAP)